Image not found or type unknown

liquidation et rémunération d'un notaire

Par **jo1256**, le **10/12/2012** à **12:02**

Bonjour

Suite à mon divorce un notaire a été nommé pour la liquidation des biens du couple. Parmi ces biens se trouve une maison. J'ai trouvé un acquéreur pour cette maison.

La rémunération du notaire désigné sera-t-elle fonction de cette vente? En d'autres termes le notaire prend-t-il un pourcentage sur le prix de vente de cette maison que nous partagerons en deux?

En fait je ne sais et ne trouve que peu de renseignements sur la rémunération des notaires dans les cas de liquidations.

merci d'avance pour vos éclaircissements

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés